

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

SARPECO 9-PLUS

Type(s) de produit

TP08: Produits de protection du bois

Numéro d'autorisation: BE2019-0017

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: BE-0015709-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	SARPECO 9-PLUS PREV'CONSTRUCT PLUS RESISTOL 6216 RESISTOL 6217 AXIL 3000 P+
---------------------------------	---

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	BERKEM DEVELOPPEMENT
	Adresse	643 ROUTE DE GAGEAC 24680 Gardonne France
Numéro de l'autorisation		BE2019-0017
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		BE-0015709-0000
Date de l'autorisation		25/04/2019
Date d'expiration de l'autorisation		28/07/2025

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	ADKALIS
Adresse du fabricant	Marais Ouest F-24680 Gardonne France
Emplacement des sites de fabrication	ADKALIS site 1 Marais Ouest F-24680 Gardonne France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	3-iodo-2-propynylbutylcarbamate (IPBC)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D-50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	LANXESS Deutschland GmbH site 1 Shanghai Hui long Chemicals Co., Ltd, Dengta Jiazhu Rd. 201815 District Shanghai Chine

Substance active	3-iodo-2-propynylbutylcarbamate (IPBC)
Nom du fabricant	Troy Chemical Company BV
Adresse du fabricant	Uiverlaan 12e 3140 AC Maasluis Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Troy Chemical Company BV site 1 One Avenue L Newark 07105 New Jersey États-Unis d'Amérique

Substance active	1-[[2-(2,4-dichlorophenyl)-4-propyl-1,3-dioxolan-2-yl] methyl]-1H-1,2,4-triazole (Propiconazole)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D-50569 Köln Allemagne

Emplacement des sites de fabrication	LANXESS Deutschland GmbH site 1 CH-1870 Monthey, CH-1870 Monthey Suisse
--------------------------------------	---

Substance active	1-[[2-(2,4-dichlorophenyl)-4-propyl-1,3-dioxolan-2-yl]methyl]-1H-1,2,4-triazole (Propiconazole)
Nom du fabricant	JANSSEN PMP
Adresse du fabricant	Turnhoutseweg 30 2340 Beerse Belgique
Emplacement des sites de fabrication	JANSSEN PMP site 1 North Area of Dongsha Chem-Zone Zhangjiagang 215600 Jiangsu Chine

Substance active	tebuconazole
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D-50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	LANXESS Deutschland GmbH site 1 Bayer Corp., Agriculture Division - Hawthorn Road, P.O. Box 4913 MO 64120-001 Kansas City États-Unis d'Amérique

Substance active	Permethrin
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D-50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	LANXESS Deutschland GmbH site 1 Bilag Industries Limited, Plot #306/3, II Phase, GIDC, Vapi 396 195 Gujarat Inde

Substance active	Permethrin
Nom du fabricant	Caldic Denmark A/S (Acting for TAGROS Chemicals India Ltd)
Adresse du fabricant	Odinsvej 23 DK-8722 Hedensted Danemark
Emplacement des sites de fabrication	Caldic Denmark A/S (Acting for TAGROS Chemicals India Ltd) site 1 Tagros Chemicals India Limited, A4/1&2, SIPCOT Industrial Complex, 600 008 Kudikadu, Cuddalore, Tamil Nadu Inde

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
3-iodo-2-propynylbutylcarbamate (IPBC)		substance active	55406-53-6	259-627-5	1 % (p/p)
1-[[2-(2,4-dichlorophenyl)-4-propyl-1,3-dioxolan-2-yl]methyl]-1H-1,2,4-triazole (Propiconazole)		substance active	60207-90-1	262-104-4	1,1 % (p/p)
tebuconazole	1-(4-chlorophenyl)-4,4-dimethyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	substance active	107534-96-3	403-640-2	1,1 % (p/p)
Permethrin		substance active	52645-53-1	258-067-9	2 % (p/p)
Alcool C11, ethoxylated	C11-Oxoalcohol, ethoxylated	Substance non active			3,56 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation

ME Micro-émulsion

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H317: Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H318: Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>H360D: Peut nuire au fœtus.</p> <p>H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes s larynx à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée {1:indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger:}.</p> <p>H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.</p> <p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, en traîne des effets néfastes à long terme.</p>
Conseils de prudence	<p>P201: Se procurer les instructions avant utilisation.</p> <p>P260: Ne pas respirer les vapeurs.</p> <p>P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p> <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280: Porter protective clothing.</p> <p>P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment water.</p> <p>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P308 + P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.</p> <p>P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.</p> <p>P314: Consulter un médecin en cas de malaise.</p> <p>P333 + P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.</p> <p>P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P391: Recueillir le produit répandu.</p> <p>P405: Garder sous clef.</p> <p>P501: Éliminer le contenu dans en conformité avec la réglementation locale, nationale et internationale en vigueur..</p>

P501: Éliminer le récipient dans en conformité avec la réglementation locale, nationale et internationale en vigueur..

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Traitement préventif par utilisateurs professionnels et professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	<p>Le produit SARPECO 9-PLUS est efficace contre les insectes xylophages dont les termites et les champignons xylophages (champignons de pourriture blanche et de pourriture brune) en traitement préventif.</p> <ul style="list-style-type: none">- Insectes xylophages (insecte représentatif : <i>Hylotrupes bajulus</i>, larves récemment écloses)- Termites (<i>Reticulitermes santonensis</i> de Feytaud)- Champignons de pourriture blanche (<i>Coriolis versicolor</i>)- Champignons de pourriture brune (<i>Coniophora puteana</i>, <i>Poria placenta</i>, <i>Gloeophyllum trabeum</i>)
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: <i>Hylotrupes bajulus</i> L. Nom commun: house longhorn beetle Stade de développement: larves</p> <p>Nom scientifique: <i>Reticulitermes</i> sp. Nom commun: termites Stade de développement: aucune donnée</p> <p>Nom scientifique: autre: <i>Coniophora puteana</i> Nom commun: wood rotting fungi Stade de développement: spores et structures productrices de spores</p> <p>Nom scientifique: autre: <i>Poria placenta</i> Nom commun: wood rotting fungi Stade de développement: spores et structures productrices de spores</p> <p>Nom scientifique: autre: <i>Gloeophyllum trabeum</i> Nom commun: wood rotting fungi Stade de développement: spores et structures productrices de spores</p> <p>Nom scientifique: autre: <i>Coriolis versicolor</i> Nom commun: wood rotting fungi Stade de développement: spores et structures productrices de spores</p>
Domaine(s) d'utilisation	<p>utilisation en intérieur</p> <ul style="list-style-type: none">- Classe d'emploi 1 : situation dans laquelle le bois ou le produit à base de bois se trouve à l'intérieur d'une construction, non exposé aux intempéries et à l'humidité- Classe d'emploi 2 : situation dans laquelle le bois ou le produit à base de bois est sous abri et non exposé aux intempéries (notamment à la pluie et à la pluie battante) mais où un mouillage occasionnel, mais non persistant, peut se produire- Classe d'emploi 3 : situation dans laquelle le bois ou le produit à base de bois se trouve au-dessus du sol et exposé aux intempéries (notamment à la pluie). <p>o 3.1 : le bois ou</p>

	<p>le produit à base de bois ne restera pas humide pendant de longues périodes. L'eau ne s'accumulera pas o 3.2 : Imprégnation sous vide (autoclave). Le bois et le produit à base de bois resteront humides pendant de longues périodes. L'eau peut s'accumuler.</p>
<p>Méthode(s) d'application</p>	<p>Méthode d'application: autre: Pulvérisation entièrement automatisée</p> <p>Description détaillée: Le produit SARPECO 9-PLUS peut être appliqué pour un traitement de surface par pulvérisation entièrement automatisée. Le produit est destiné à être dilué à 5% p/p dans l'eau pour la classe d'emploi 1 ; à 6,5% p/p dans l'eau pour la classe d'emploi 2 ; à 6,5% p/p et à 14,5% p/p dans l'eau pour la classe d'emploi 3.1 pour, respectivement, les bois résineux et les bois feuillus. Le taux d'application du produit dilué est de 100 g/m². Méthode d'application: autre: Trempage entièrement automatisé</p> <p>Description détaillée: Le produit SARPECO 9-PLUS peut être appliqué pour un traitement de surface par trempage entièrement automatisé. Traitement de surface : Le produit est destiné à être dilué à 5% p/p dans l'eau pour la classe d'emploi 1 ; à 6,5% p/p dans l'eau pour la classe d'emploi 2 ; à 6,5% p/p et à 14,5% p/p dans l'eau pour la classe d'emploi 3.1 pour, respectivement, les bois résineux et les bois feuillus. Le taux d'application du produit dilué est de 100 g/m². Méthode d'application: autre: Imprégnation sous vide (autoclave)</p> <p>Description détaillée: Le produit SARPECO 9-PLUS peut être appliqué par le traitement d'imprégnation sous vide (autoclave). Traitement par imprégnation : Pour les bois résineux, le produit est destiné à être dilué à 0,8 % p/p dans l'eau pour les classes d'emploi 1, 2, 3.1 et 3.2. Le taux d'application du produit dilué est de 600 kg/m³ de bois. Pour les bois feuillus, le produit est destiné à être dilué à 1,45 % p/p dans l'eau pour les classes d'emploi 1, 2, 3.1 et 3.2. Le taux d'application du produit dilué est de 500 kg/m³ de bois. Méthode d'application: autre: Fully automated industrial brushing and industrial manual brushing indoors</p> <p>Description détaillée: Le produit SARPECO 9-PLUS peut être appliqué pour un traitement de surface par brossage industriel entièrement automatisé et par brossage industriel manuel en intérieur. Le produit est destiné à être dilué à 5% p/p dans l'eau pour la classe d'utilisation 1 ; à 6,5% p/p dans l'eau pour la classe d'utilisation 2 ; à 6,5% p/p et à 14,5% p/p dans l'eau pour la classe d'utilisation 3.1 pour, respectivement, les bois tendres et les bois durs. Le taux d'application du produit dilué est de 100 g/m².</p>
<p>Fréquence d'application et dose(s) à appliquer</p>	<p>Taux d'application: 100 g/m²</p> <p>Nombre et fréquence des applications: 1 application .</p> <p>Taux d'application: 100 g/m²</p> <p>Nombre et fréquence des applications: 1 application</p>

	<p>Taux d'application: 600 kg/m³ de bois pour les résineux et 500 kg/m³ de bois pour les feuillus</p> <p>Nombre et fréquence des applications: 1 application.</p> <p>Taux d'application: 100 g/m²</p> <p>Nombre et fréquence des applications: 1 application</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidon/boîte, plastique : PEHD, 25 L</p> <p>Fût, plastique : PEHD, 60 L</p> <p>Fût, plastique : PEHD, 220 L</p> <p>IBC (conteneur intermédiaire pour vrac), plastique : PEHD, 640 L</p> <p>IBC (conteneur intermédiaire pour vrac), plastique : PEHD, 1000 L</p>

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit Sarpeco 9-Plus peut être appliqué uniquement par trempage entièrement automatisé et pulvérisation entièrement automatisée, brossage manuel industriel et brossage industriel entièrement automatisé pour le traitement de surface. Il peut également être appliqué par imprégnation sous vide (autoclave) pour le traitement par pénétration.

Pour le procédé de brossage manuel industriel en intérieur, le produit est appliqué manuellement en intérieur avec une brosse par des opérateurs industriels portant un équipement de protection individuelle approprié et adapté.

Le procédé de brossage manuel industriel en intérieur est utilisé pour :

- Le traitement de grandes structures en bois, qui ne peuvent pas être traitées dans des installations industrielles entièrement automatisées existantes (bac de trempage, flow-coat, ...) pour des raisons techniques liées aux dimensions de l'élément en bois.
- Le traitement d'élément en bois qui subit une ou plusieurs découpes après traitement, nécessitant l'application d'un produit de traitement pour protéger ces zones qui ne sont plus protégées.

Homogénéiser avant utilisation.

L'étape de fixation, suivant l'application, dure au minimum 4 heures.

Le bois traité doit être séché pendant 24 à 48 heures dans un endroit ventilé.

Le bois destiné à être utilisé en extérieur doit être protégé par une peinture ou un vernis résistant.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Un équipement de protection individuelle (EPI) approprié et adéquat est requis : gants résistants aux produits chimiques et combinaison imperméable :

- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (matériau des gants à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

- Porter une combinaison imperméable pendant la phase de manipulation du produit (normes précisées par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

- En outre, porter des lunettes de sécurité lors de la manipulation du produit concentré.

Utilisation dans des processus de trempage entièrement automatisés où toutes les étapes du processus de traitement et de séchage sont mécanisées et aucune manipulation manuelle n'a lieu, y compris lorsque les articles traités sont transportés à travers la cuve de trempage vers l'égouttage/séchage et le stockage (s'ils ne sont pas déjà secs en surface avant le déplacement vers le stockage). Le cas échéant, les articles en bois à traiter doivent être entièrement fixés (par exemple via des sangles de tension ou des dispositifs de serrage) avant le traitement et pendant le processus de trempage, et ne doivent pas être manipulés manuellement tant que les articles traités ne sont pas secs en surface. Le bois non traité ne peut être descendu dans la cuve de trempage que par un dispositif de levage séparé.

Utilisation dans un processus de pulvérisation entièrement automatisé où toutes les étapes du processus de traitement et de séchage sont mécanisées et aucune manipulation manuelle n'a lieu, y compris lorsque les articles traités sont transportés par le processus de pulvérisation vers le lieu de drainage/séchage et de stockage (s'ils ne sont pas déjà secs en surface avant le déplacement vers le stockage). Le cas échéant, les articles en bois à traiter doivent être entièrement fixés (par exemple via des sangles de tension ou des dispositifs de serrage) avant le traitement et pendant le processus de pulvérisation et ne doivent pas être manipulés manuellement jusqu'à ce que les articles traités soient secs en surface.

Utilisation dans un broissage industriel entièrement automatisé où toutes les étapes du processus de traitement et de séchage sont mécanisées et aucune manipulation manuelle n'a lieu, y compris lorsque les articles traités sont transportés par le processus de pulvérisation vers le lieu de drainage/séchage et de stockage (s'ils ne sont pas déjà secs en surface avant le déplacement vers le stockage). Le cas échéant, les articles en bois à traiter doivent être entièrement fixés (par exemple par des sangles de tension ou des dispositifs de serrage) avant le traitement et pendant le processus de pulvérisation, et ne doivent pas être manipulés manuellement jusqu'à ce que les articles traités soient secs en surface. Utilisation en broissage industriel manuel où toutes les étapes du processus de traitement et de séchage sont effectuées à l'intérieur. Aucune utilisation en extérieur n'est autorisée. Le contact avec la peau doit être évité car le produit peut provoquer une réaction allergique.

Ne pas combiner différents types d'application.

Ne pas appliquer le produit sur du bois pouvant entrer en contact avec des aliments, des aliments pour animaux ou du bétail.

Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact avec des aliments, des aliments pour animaux ou du bétail.

Contient de la perméthrine (pyréthroïdes), peut être mortel pour les chats. Les chats doivent éviter tout contact avec l'objet/la zone traitée.

Les pyréthroïdes peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : consulter un médecin.

Éviter toute libération dans l'environnement pendant la phase d'application du produit ainsi que pendant le stockage et le transport du bois traité.

- Tous les processus d'application doivent être effectués dans une zone confinée située sur un sol dur imperméable avec des digues pour empêcher le ruissellement et un système de récupération en place (par exemple, un puisard).
- Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme déchets dangereux. Elles ne doivent pas être rejetées dans le sol, les eaux souterraines et de surface ou tout type d'égout.
- Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous abri ou sur un sol dur imperméable, ou les deux, pour éviter les pertes directes dans le sol, les égouts ou l'eau, et toute perte du produit doit être collectée pour réutilisation ou élimination.

Toute eau/sol contaminé doit être collecté, contenu et traité comme un déchet dangereux.

Toute perte résultant de l'application du produit doit être collectée pour réutilisation ou élimination.

Le bois traité ne doit pas être destiné à être utilisé à proximité ou au-dessus des eaux de surface.

Une couche de finition non biocide doit être appliquée sur le bois traité utilisé à l'extérieur, au-dessus du sol (classe d'utilisation 3) pour éviter la lixiviation des substances actives.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Premiers secours en général :

Transporter la personne concernée à l'air libre. Maintenir au chaud et au repos. En cas de suspicion d'intoxication, appeler immédiatement un médecin. Prévenir le médecin qu'aucun antidote spécifique n'est connu, un traitement symptomatique est nécessaire. NE JAMAIS rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Mesures générales de sécurité et d'hygiène :

Respecter les précautions généralement prises avec les produits chimiques.

En cas d'inhalation :

En cas d'inhalation massive, transporter la personne à l'air libre et la maintenir au chaud et au repos.

En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt, pratiquer la respiration artificielle et appeler un médecin. Ne rien administrer par la bouche.

En cas de contact avec les yeux :

Laver abondamment à l'eau douce et propre pendant 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes.

Quel que soit l'état initial, adresser le patient à un ophtalmologue et lui montrer l'étiquette.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas de contact avec la peau :

En cas de réaction allergique, consulter un médecin.

Retirer les vêtements et les chaussures contaminés et laver soigneusement les parties du corps et les cheveux contaminés à l'eau et au savon. Détruire ou nettoyer soigneusement les vêtements et les chaussures souillés avant chaque réutilisation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau

En cas d'ingestion :

Si la quantité ingérée est faible (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche à l'eau et consulter un médecin.

Rester au repos. Ne pas faire vomir.

Consulter un médecin et lui montrer l'étiquette.

En cas d'ingestion accidentelle, appeler un médecin pour juger de la nécessité d'une surveillance et d'un traitement ultérieur en milieu hospitalier. Montrer l'étiquette.

Mesures d'urgence pour protéger l'environnement :

Ne pas rejeter le produit dans les égouts ou dans l'environnement. Empêcher toute pénétration dans les eaux ou le sol.

Contenir les déversements en les recouvrant d'un matériau absorbant.

Stocker le matériau absorbant utilisé pour absorber les déversements dans des fûts en vue de leur élimination.

Eviter toute pénétration du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

Placer les conteneurs ou les fûts pour l'élimination des déchets récupérés conformément à la réglementation en vigueur.

Si le produit contamine les cours d'eau, les lacs, les rivières ou les égouts, alerter les autorités compétentes conformément aux procédures réglementaires en vigueur.

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Vider complètement les récipients. Les résidus de produit, les eaux de lavage, les emballages et tout autre déchet lié au traitement doivent être considérés comme des déchets dangereux.

Recycler ou éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur, de préférence par l'intermédiaire d'un collecteur ou d'une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec les déchets ; ne pas les jeter dans l'environnement.

Éliminer les récipients vides dans un incinérateur agréé pour les produits chimiques par les autorités compétentes. Les récipients endommagés doivent être placés dans des récipients plus grands et spécialement marqués. Vérifier les possibilités de recyclage des grands récipients vides.

Codes des déchets (Décision 2001/573/CE ; Directive 2006/12/CEE, Directive 94/31/CEE relative aux déchets dangereux) : 030205 autres produits de préservation du bois contenant des substances dangereuses.

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conditions de stockage : Conserver le récipient hermétiquement fermé dans son emballage d'origine, dans un endroit sec et bien ventilé. A l'abri de la lumière.

Le contact avec les agents oxydants doit être évité.

A température ambiante, le produit a une stabilité à long terme de 24 mois et est stable dans des conditions de stockage à froid et accélérées.

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

Voir 4.1.1

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir 4.1.2

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 4.1.3

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Voir 4.1.4

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 4.1.5

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

1. « Ne pas appliquer le produit sur du bois qui pourrait entrer en contact avec des aliments, des produits pour animaux ou du bétail »
2. « Contient de la perméthrine (pyréthroïdes), peut être mortel pour les chats. Les chats doivent éviter tout contact avec l'objet/la zone traitée »
3. Le bois fraîchement traité doit être stocké après le traitement sous abri ou sur un sol dur imperméable ou les deux pour éviter les pertes directes dans le sol, les égouts ou l'eau.
4. L'application doit être effectuée dans une zone confinée sur un sol dur imperméable avec des digues et toute perte résultant de l'application du produit doit être récupérée pour être réutilisée ou éliminée.
5. Une couche de finition non biocide doit être appliquée sur le bois traité utilisé à l'extérieur, au-dessus du sol (classe d'utilisation 3.1 et 3.2) pour éviter la lixiviation des substances actives.